

Date de dépôt : 13 juin 2014

Pétition

Rendons les enfants à la famille A.B.¹

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'administration genevoise enlève arbitrairement à leurs parents et enlève quatre enfants.

Les pétitionnaires demandent que soit mis un terme définitif aux persécutions dont la famille fait l'objet et que leurs enfants leur soient immédiatement restitués.

N.B. 253 signatures
*p.a. Mme Marie-Thérèse Engelberts
26, rue du Nord
1248 Hermance*

*M. Marc Falquet
17, chemin de la Gentille
St-Maurice
1222 Vérenaz*

*Mme Florence Kraft-Babel
7, avenue de Sécheron
1202 Genève*

¹ Nom communiqué à la Commission des pétitions.